

**Amendements et adjonctions au CUU Annexe 9: Proposition Nr 5**  
Modification de l'appendice 1: Modification chapitre 6 et 7 incl. ILE

<p><b>1.- Exposer le problème (avec des exemples et si possible, des chiffres permettant d'appréhender l'ampleur du problème):</b></p> <p>L'annexe 9 au CUU régit et décrit à l'appendice 1 l'état technique à respecter obligatoirement par les wagons à remettre mutuellement entre deux ou plusieurs entreprises de transport ferroviaire (EF), tel qu'il doit être garanti grâce à la visite technique d'échange.</p>	<p><b>2.- Montrer pourquoi et à quel endroit le CUU présente des lacunes sur ce point:</b></p> <p>Les consignes à respecter sous l'angle de la sécurité d'exploitation et de l'aptitude en service figurent dans le CUU, ainsi que dans les fiches UIC à caractère obligatoire et les directives.</p>
<p><b>3.- Expliquer pourquoi le problème exposé ne peut être résolu qu'à travers le contrat CUU:</b></p> <p>La mise en œuvre incombe à tous les participants au CUU</p>	<p><b>4.- indiquer pourquoi il convient de résoudre le problème comme envisagé par l'amendement/l'ajout proposé:</b></p> <p>Le respect de cette disposition constitue la base de la reconduction des accords bi- ou multilatéraux et de la conclusion de nouveaux accords.</p>
<p><b>5.- Décrire comment l'amendement et/ou l'ajout proposé contribueront à résoudre le problème:</b></p> <p>Les amendements doivent permettre de se conformer qualitativement aux exigences des STI, aux obligations imposées par les autorités publiques, aux ECM et de respecter le CUU.</p>	<p><b>6.- Evaluer les incidences positives ou négatives (exploitation, coûts, opérations administratives, interopérabilité, sécurité, compétitivité,...), en utilisant une échelle de 1 (très faible) à 5 (très élevé):</b></p> <p>Impacts sur l'exploitation: Réduction nette des temps d'arrêt lors des remises en frontière. Accélération des circulations.</p> <p>Coûts: économies grâce à l'évitement des immobilisations en cours d'acheminement, des paiements de pénalités inutiles.</p> <p>Frais administratifs: Réduction des opérations de contrôle et de traitement de dossiers pour les transports internationaux.</p> <p>Interopérabilité: est garantie dès le début du transport par l'EF expéditrice.</p> <p>Sécurité: la garantie de sécurité de l'exploitation ferroviaire est donnée dès le début du transport.</p>
<p><b>7. Texte proposé:</b> Modification de l'appendice 1 de l'annexe 9: Modification du code 6.1.4 et 6.1.5 (suppression du lien avec les unités de chargement) et concrétisation des codes pour les unités de chargement dans le chapitre 7 sous le point 7.5, ainsi qu'une nouvelle définition de codes pour ILE avec citerne sous le point 7.6. La subdivision du code 6.5.5.9 pour le RID / non RID et les suites à donner du point 6.5.5.4. Définition du code 6.6.1.2 et 6.6.1.3 concernant les déchirures des bâches pour les wagons à bâchage mécanique.</p>	

Juin 2014

Nous demandons la modification des codes suivant les tableaux ci-dessous:

- Dans le chapitre 6 sous le point 6.1.4 et 6.1.5 le lien avec les unités de chargement est à effacer

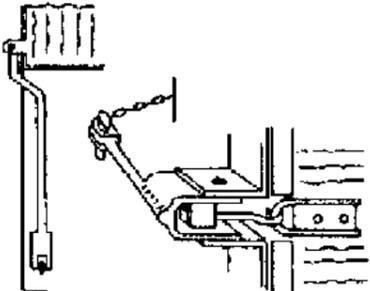
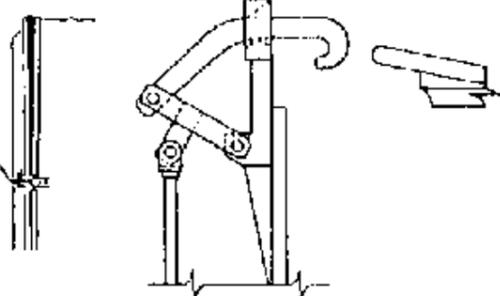
Organes	Code	Anomalies/Critères/Indices	Suite à donner	Classe de défaut
<b>Parois, y compris d'unités de chargement</b>	6.1.4			
	6.1.4.1	Frise manquante, cassée, éclatée ou disjointe ; panneau troué, cassé	K	3
	6.1.4.2	Risques d'avaries au chargement dû à l'humidité ; risques de perte de chargement	Y remédier, si nécessaire + K, si impossible: retrait	4
<b>Plancher, y compris d'unités de chargement</b>	6.1.5	Plancher endommagé		
	6.1.5.1	- sans risque de perte de marchandises	K	3
	6.1.5.2	- avec risques de perte de marchandises	Y remédier si nécessaire + K, si impossible : retrait	4

- Modification des codes 6.5.5.x concernant le Chargement RID et le non-RID:

Organes	Code	Anomalies/Critères/Indices	Suite à donner	Classe de défaut
<b>Armature, dispositif de remplissage et de vidange inférieurs</b>	6.5.5			
	6.5.5.1	Perte de marchandise	Y remédier, si impossible : retrait	5
	6.5.5.2	– réservé –		
	6.5.5.3	Vannes ou tubulures de vidange défectueuses	Retrait	4
		Bouchon de fermeture doit être fermé hermétiquement et présent (excepté pour les tuyauteries d'équilibrage de la phase gazeuse)		
	6.5.5.4	- Chargement RID**	Y remédier, si impossible : retrait	4
	6.5.5.5	- Chargement non-RID	Y remédier, si impossible : M	3
	6.5.5.6	Bride d'obturation manquante <del>ou desserrée</del>	Retrait	4
		<del>Bride d'obturation avec un</del> Boulon de fixation, <b>Bride d'obturation:</b>		
	6.5.5.7	- Chargement RID** <b>un ou plusieurs boulons manquants</b>	Retrait	4
	6.5.5.8	- Chargement non-RID, <b>un boulon de fixation manquant</b>	Y remédier, si impossible, K	3
6.5.5.9	- <b>Chargement non-RID plusieurs boulons manquants</b> <del>Bride d'obturation : plusieurs boulons de fixation manquants</del>	Y remédier, si impossible, Retrait	4	
6.5.5.10	L'indicateur de la vanne de fond non en position « fermée » des 2 côtés - wagon chargé, ainsi que wagon vide non nettoyé (chargement RID**)	Fermer la vanne de fond, si impossible : retrait	5	
6.5.5.10	- wagon vide (chargement non-RID)	Fermer la vanne de fond, si impossible : K	3	

\*\* Précision: respecter les étiquettes de dangers

Dans le chapitre 6 les codes 6.6.1.2 und 6.6.1.3 concernent les irrégularités des bâches déchirées pour les wagons à bâchage mécanique suivant le tableau ci-dessous:

Wagons à bâchage mécanique (par ex Rils, Tams)	6.6.1			
	6.6.1.1	<p>Bâchage mécanique imparfaitement fermé et verrouillé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• indicateur visible → fermeture latérale ouverte</li> </ul> <p>Verrouillage latéral</p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arceaux extrêmes inclinés → verrouillage non réalisé</li> </ul> <p>Verrouillage supérieur</p> 	Fermer, si impossible : retrait	5
	6.6.1.2	<p>Bâche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâche fissurée, trouée ≤ 30 mm</li> </ul>	Y remédier	3
6.6.1.3	<p>Bâche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâche fissurée, trouée &gt; 30 mm</li> </ul>	Retrait	5	

- Points 7.5.4, 7.5.6 sont à spécifier et 7.5.5.3 est à ajouter:

Chargement	Code	Anomalies/Critères/Indices	Suite à donner	Classe de défaut
<b>Marchandises spéciales</b>	7.4			
<b>Véhicules, engins sur roues ou sur chenilles/chaînes</b>	7.4.1	Calage et ou amarrage inadapté (5.6.3)	Y remédier, si impossible: retrait	5
<b>Éléments mobiles des véhicules et des engins</b>	7.4.2	Non immobilisés correctement		
	7.4.2.1	- sans risque d'engagement du gabarit de chargement	Y remédier, si impossible : retrait	3
	7.4.2.2	- avec risque d'engagement du gabarit de chargement	Retrait	5
<b>Chargement reposant sur plusieurs wagons</b>	7.4.3	Mode de chargement/d'arrimage non conforme (5.9)	Retrait	5
<b>Éléments constitutifs des UTI, notamment pour le transbordement horizontal ou vertical</b>	7.5			
	7.5.1	Dispositif additionnel de verrouillage des béquilles inefficace, manquant, défectueux	Ligaturer avec du fil de fer, si impossible : retrait	4
	7.5.2	Portes frontales de l'UTI incomplètement fermées ou verrouillées		
	7.5.2.1	- Porte non fermée	Fermer, si impossible : retrait	5
	7.5.2.2	- Un seul verrouillage efficace par UTI et par porte	Y remédier	3
	7.5.2.3	– réservé –		
	7.5.3	Pièce de coin inférieure endommagée	Retrait	5
	7.5.4	Paroi latérale, revêtement avarié, insuffisamment sécurisé, <b>instable</b> - <b>Charnière, boulon abîmé, rompu, manquant</b> - <b>Planche de rive manquante, rompue fendue ou fissurée; bardage troué, rompu</b>	Retrait	5
	7.5.5	Bâche		
	7.5.5.1	Bâche fissurée, trouée ≤ 30 mm	Y remédier	3
	7.5.5.2	Bâche fissurée, trouée > 30 mm	Retrait	5
	<b>7.5.5.3</b>	<b>Danger de dégâts d'humidité du chargement ou perte de chargement</b>	<b>Y remédier, si impossible : retrait</b>	<b>4</b>

	7.5.6	Bâche, paroi		
		- Verrouillage, arrimage insuffisant	Retrait	5
		- Bâche; perche de tension / verrouillage endommagé, prise insuffisante		

- Sous le point 7.6 étant libre, le données ILE à citerne sont à instaurer incluant le chargement RID

Organes	Code	Anomalies/Critères/Indices	Suite à donner	Classe de défaut
<b>UTI-citernes</b>	7.6			
<b>Éléments de liaison corps de la citerne/ châssis</b>	7.6.1			
	7.6.1.1	Fissure > 1/4 de la section transversale (du sommier ou des tirants)	} Retrait	4
	7.6.1.2	Fissure dans les cordons de soudure		4
<i>Citerne*</i>	7.6.2			
	7.6.2.1	Non étanche, fuite, perte de marchandises	Faire étancher, si impossible : retrait	5
	7.6.2.2	Déformation avec arêtes vives sans perte de marchandises	Y remédier	4
<b>Équipements de la citerne</b>	7.6.3	Revêtement citerne, pare-soleil, isolation		
	7.6.3.1	- endommagé	Y remédier	4
	7.6.3.2	- désemparé	Retrait	5
<b>Armature, dispositif de remplissage et de vidange inférieurs</b>	7.6.4			
	7.6.4.1	Perte de marchandise	Y remédier, si impossible : retrait	5
	7.6.4.2	Vannes ou tubulures de vidange défectueuses	Retrait	4
		Bouchon de fermeture doit être fermé hermétiquement et présent		
	7.6.4.3	- Chargement RID	Y remédier, si impossible: retrait	4
	7.6.4.4	- Chargement non-RID	Y remédier, si impossible: retrait	3
	7.6.4.5	Bride d'obturation manquante	Retrait	4

		Boulon de fixation, Bride d'obturation:		
	7.6.4.6	- Chargement RID**, un ou plusieurs boulons manquants	Retrait	4
	7.6.4.7	- Chargement non-RID, un boulon manquant	Y remédier, si impossible; retrait	3
	7.6.4.8	- Chargement non-RID** plusieurs boulons manquants	Y remédier, si impossible; retrait	5
		L'indicateur de la vanne de fond non en position « fermée » des 2 côtés		
	7.6.4.9	- UTI chargé, ainsi que wagon vide non nettoyé (chargement RID**)	Fermer la vanne de fond, si impossible: retrait	5
	7.6.4.10	- UTI vide (chargement non-RID)	Fermer la vanne de fond, si impossible: retrait	3
	7.6.4.11	Boulon de la commande d'urgence de la valve de fond est vissé dans la masse (la valve montée sur la citerne est ouverte)	Dévisser la commande d'urgence, si impossible : retrait	5
	7.6.4.12	Organe de remplissage et de vidange ouvert	Y remédier, si impossible : retrait	5
	7.6.4.13	Sécurités visibles non efficaces	Y remédier, si impossible : retrait	4
<b>Armature, dispositif de remplissage et de vidange supérieur</b>	7.6.5			
	7.6.5.1	Perte de marchandise / de gaz au droit des armatures (ne concerne pas les dispositifs d'aération) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Odeurs</li> <li>• Traces de coulage récentes, persistantes</li> </ul>	Retrait	5
	7.6.5.2	Couvercle de dôme ouvert, manquant	Fermer ou faire fermer, si impossible: retrait	5
	7.6.5.3	Autres dispositifs supérieurs de fermeture non fermés	Fermer ou faire fermer, si impossible: retrait	4

\* Précision: vérifier en outre 7.8

\*\* Précision: respecter les étiquettes de dangers

**Code couleur pour les modifications**

**Noir:** Texte en vigueur, pour info et reste inchangé

**Rouge :** nouveau Texte

**Bleu :** (évent. barré): texte sera effacé